

L'ORGANISATION JUDICIAIRE

Tribunal des conflits  
Répartition des compétences

Conseil d'Etat

Cour de Cassation  
Chambres : civile, sociale, commerciale et criminelle

Cour administrative d'appel

Cour d'appel

Cour d'assises

Tribunal administratif

TI

TGI

Juridictions d'exception :  
- Conseil des prud'hommes (Appel possible si enjeu supérieur à 4000 €)  
- Tribunal de commerce...

~~Juge de proximité~~

~~Tribunal de police (contraventions)~~

~~Tribunal correctionnel (délits)~~

~~Cour d'assises (crimes)~~

JURIDICTIONS CIVILES

JURIDICTIONS PENALES

ORDRE ADMINISTRATIF

ORDRE JUDICIAIRE

Juridictions suprêmes  
2<sup>nd</sup> degré  
1<sup>er</sup> degré

Pour les jugements rendus en 1<sup>er</sup> et dernier ressort

~~Affaires civiles Petites litiges jusqu'à 4000 € (consummation, conflit de voisinage payer...)  
Pénale : infraction les moins graves~~